

Le site hallstattien et l'enceinte quadrangulaire laténienne de Marin-Les Bourguignonnes (canton de Neuchâtel)

Autor(en): **Arnold, Beat**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **57 (1992)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-836177>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le site hallstattien et l'enceinte quadrangulaire laténienne de Marin-Les Bourguignonnes (canton de Neuchâtel)

Beat ARNOLD

LE lieu dit Les Bourguignonnes (commune de Marin-Epagnier NE) est situé au sommet du bord sud du plateau de Wavre, petite colliné surmontant, sur son flanc sud-ouest, le lac de Neuchâtel d'une cinquantaine de mètres. A l'ouest, une zone basse, occupée par le petit lac du

Loclat, sépare ce plateau des formations calcaires du Jura. Du nord-est au sud-est, une vaste aire marécageuse s'étend entre les lacs de Biemme et de Neuchâtel, et relie le Jura au Plateau suisse.

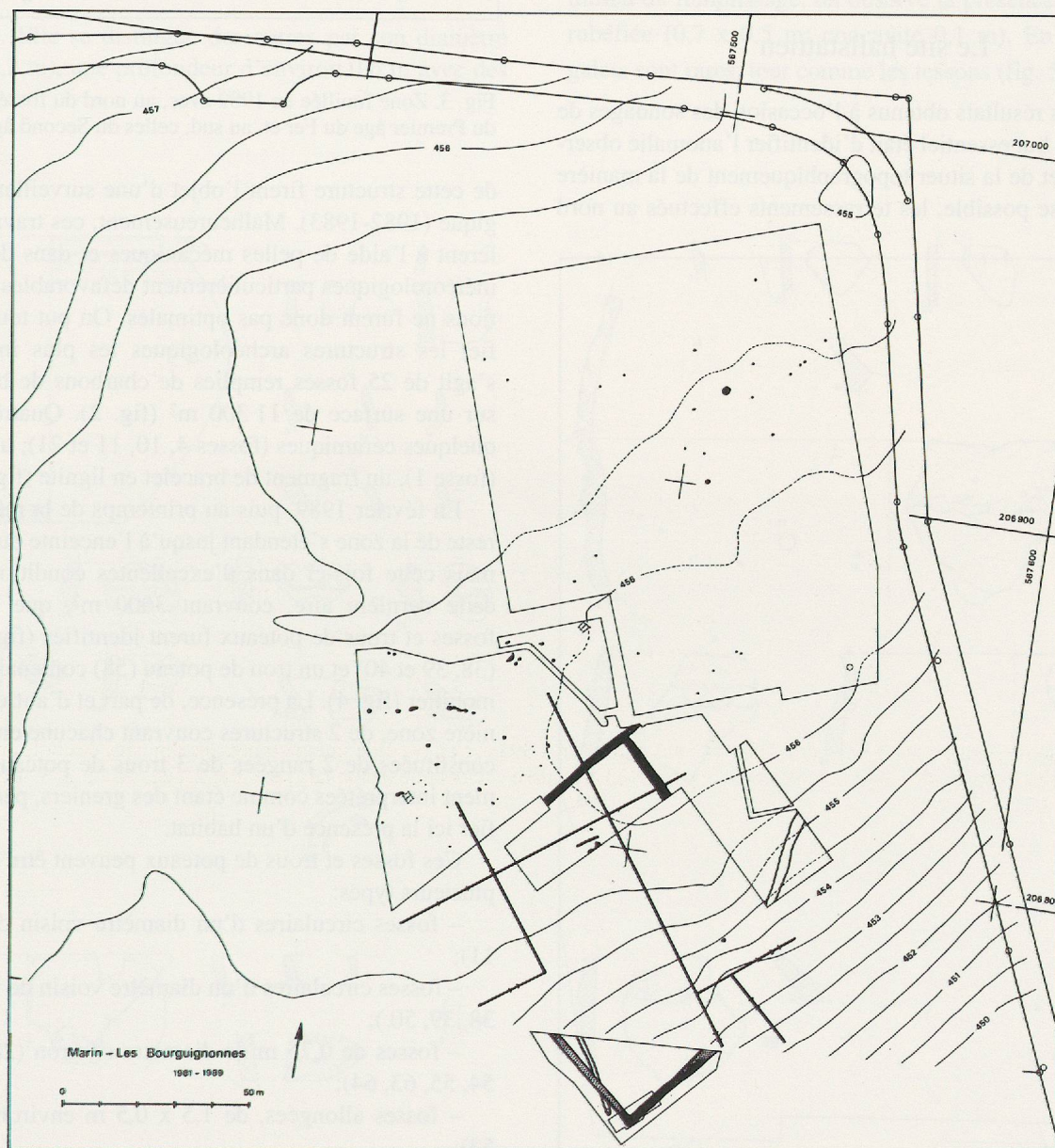


Fig. 1. Emplacement des fouilles de Marin-Les Bourguignonnes. En bas: les angles sud et nord de l'enceinte quadrangulaire La Tène D1 déjà fouillée. Au travers de cet ensemble, les tranchées de sondage réalisées en 1981. Au centre et dans la partie supérieure: emplacement des fosses et trous de poteaux de l'habitat Hallstatt C (év. Ha D1).

C'est durant l'été 1976 que Michel Egloff découvrit, à l'occasion d'une prospection aérienne, une structure quadrangulaire délimitant une surface de l'ordre de 80 sur 70 m (Egloff 1982). Les sondages réalisés en 1981 (le terrain agricole devenant zone industrielle) mirent en relief la présence d'un fossé large d'environ 3 m, profond de 1 m. Quant aux côtés plus ou moins rectilignes de cette enceinte, ils ne constituent pas un quadrilatère parfaitement régulier, mais ils sont disposés perpendiculairement à la pente ou suivent les courbes de niveau du terrain (fig. 1). Le site éponyme de La Tène est bien visible, au bas de la pente, à un kilomètre seulement de là, et 20 m plus bas. A l'horizon, on voit le Mont Vully et son oppidum.

Les fouilles de sauvetage réalisées à ce jour ont touché l'angle sud (en 1984) et l'angle nord du fossé (en 1989), ainsi qu'une vaste surface située au nord de l'enceinte (en 1982-1983, puis en 1989; fig. 2 et 3).

Le site hallstattien

Au vu des résultats obtenus à l'occasion des sondages de 1981, dont le but essentiel était d'identifier l'anomalie observée d'avion et de la situer topographiquement de la manière la plus précise possible, les terrassements effectués au nord

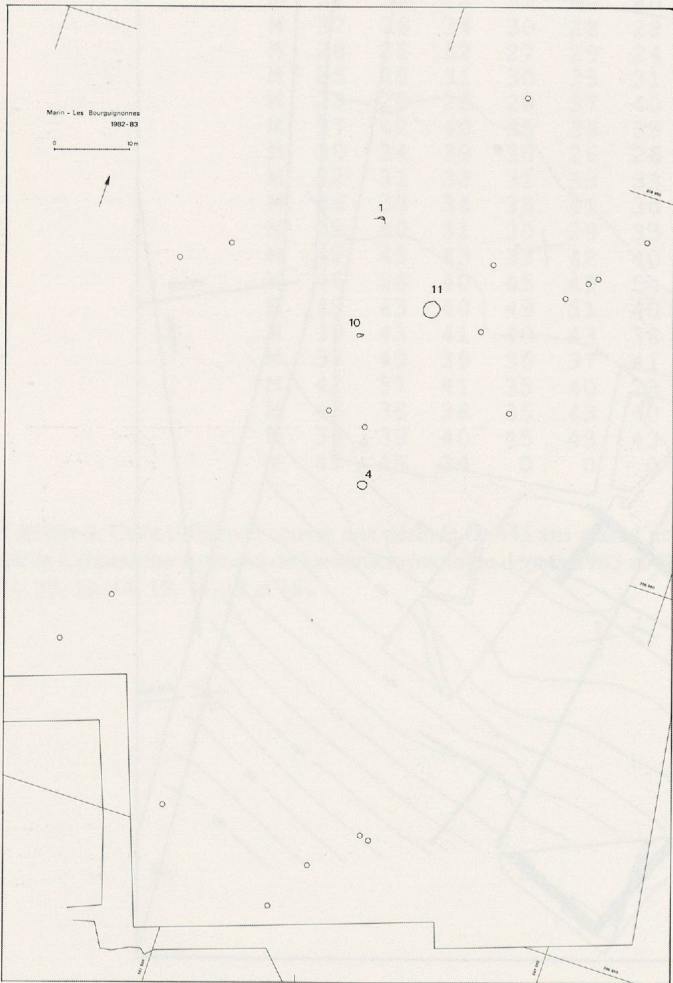


Fig. 2. Zone fouillée en 1982-1983 avec, numérotées, les fosses ayant livré du mobilier.

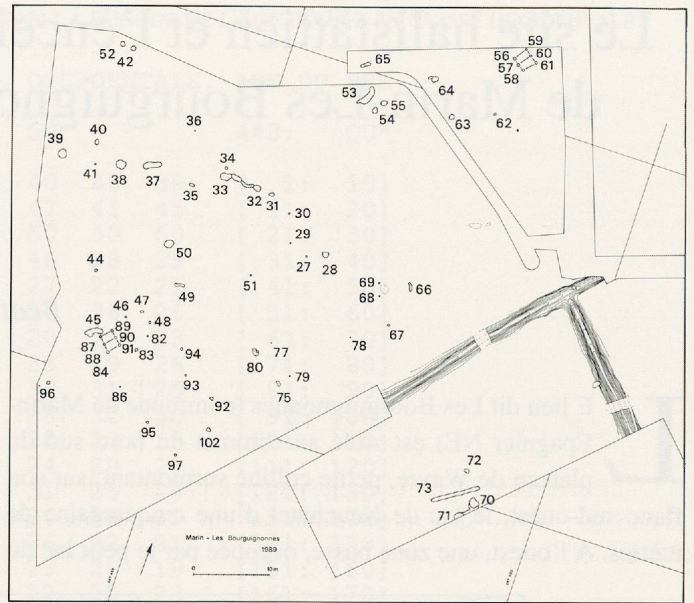


Fig. 3. Zone fouillée en 1989 avec, au nord du fossé, les structures du Premier âge du Fer et, au sud, celles du Second âge du Fer.

de cette structure firent l'objet d'une surveillance archéologique (1982-1983). Malheureusement, ces travaux se déroulèrent à l'aide de pelles mécaniques et dans des conditions météorologiques particulièrement défavorables: les observations ne furent donc pas optimales. On put toutefois identifier les structures archéologiques les plus importantes. Il s'agit de 25 fosses remplies de charbons de bois, réparties sur une surface de 11 300 m² (fig. 2). Quatre contenaient quelques céramiques (fosses 4, 10, 11 et 21); une cinquième (fosse 1), un fragment de bracelet en lignite (fig. 4 et 5).

En février 1989, puis au printemps de la même année, le reste de la zone s'étendant jusqu'à l'enceinte dut être excavé, mais cette fois-ci dans d'excellentes conditions. C'est sur cette dernière aire, couvrant 3600 m², que 24 nouvelles fosses et trous de poteaux furent identifiés (fig. 3); 3 fosses (38, 39 et 40) et un trou de poteau (58) contenaient un peu de mobilier (fig. 4). La présence, de part et d'autre de cette dernière zone, de 2 structures couvrant chacune environ 4 m² et constituées de 2 rangées de 3 trous de poteaux, habituellement interprétées comme étant des greniers, permet d'identifier ici la présence d'un habitat.

Ces fosses et trous de poteaux peuvent être subdivisés en plusieurs types:

- fosses circulaires d'un diamètre voisin de 2 m (fosse 11);
- fosses circulaires d'un diamètre voisin de 1 m (4, fig. 6; 38, 39, 50);
- fosses de 0,75 m de diamètre environ (28, 32, 42, 52, 54, 55, 63, 64);
- fosses allongées, de 1,5 x 0,5 m environ (33, 37, 45, 53);
- fosses allongées, de 1 x 0,5 m environ (49, 65);
- fosses allongées et peu profondes, de 0,8 x 0,5 m environ (31, 35, 40, 66, 75, 80, 102);

- trous de poteaux ou fosses similaires;
- petites dépressions contenant quelques charbons de bois (27, 29, 36, 76, 77).

De cet ensemble, on peut relever que ce sont les deux premiers types qui contiennent la quasi-totalité du mobilier archéologique (4, 11, 38, 39), deux autres fosses (52, 63) étant caractérisées par la présence d'une importante couche de charbons de bois à leur base.

Quant aux fosses allongées, elles sont définies par leur remplissage qui peut être de deux types:

- quelques charbons de bois macroscopiques dispersés dans une masse sédimentaire plus argileuse et plus grise que le sédiment encaissant jaunâtre avec, dans quelques cas (1, 10, 40), un ou deux artefacts;
- un sédiment identifié exclusivement par sa couleur gris foncé (de telles structures n'ont pu être observées qu'à l'occasion des travaux de 1989).

Fosse 11. Elle se distingue des autres par son diamètre important (2,2 m), une profondeur d'environ 0,6 m avec des

parois plutôt verticales, et surtout par son contenu. A sa base et en son centre, une céramique complète a été dégagée (la seule de ce gisement; fig. 4, 11/1). Elle était écrasée, sans contenu particulier, et entourée par une série de galets. Au-dessus et légèrement décalée vers le sud-est, une cuvette oblongue (0,9 x 0,5 m) et concave (0,2 m) est constituée d'une fine couche argileuse rubéfiée, témoin probable d'un foyer, mais sans remplissage de charbons de bois. Aux quelques autres tessons découverts (fig. 4, 11/2-18), dispersés dans le sédiment remplissant cette fosse, s'ajoute une pointe de flèche à pédoncule, en silex.

Fosse 4. Elle n'a que 1,2 m de diamètre (fig. 6). Profonde de 0,3 m, elle ne possède pas de parois verticales, mais présente plutôt une section en forme d'arc de cercle. Ici aussi, au milieu du remplissage, on observe la présence d'une cuvette rubéfiée (0,7 x 0,5 m; concavité 0,1 m). En revanche, les galets sont rares, tout comme les tessons (fig. 5, 4/1-8).

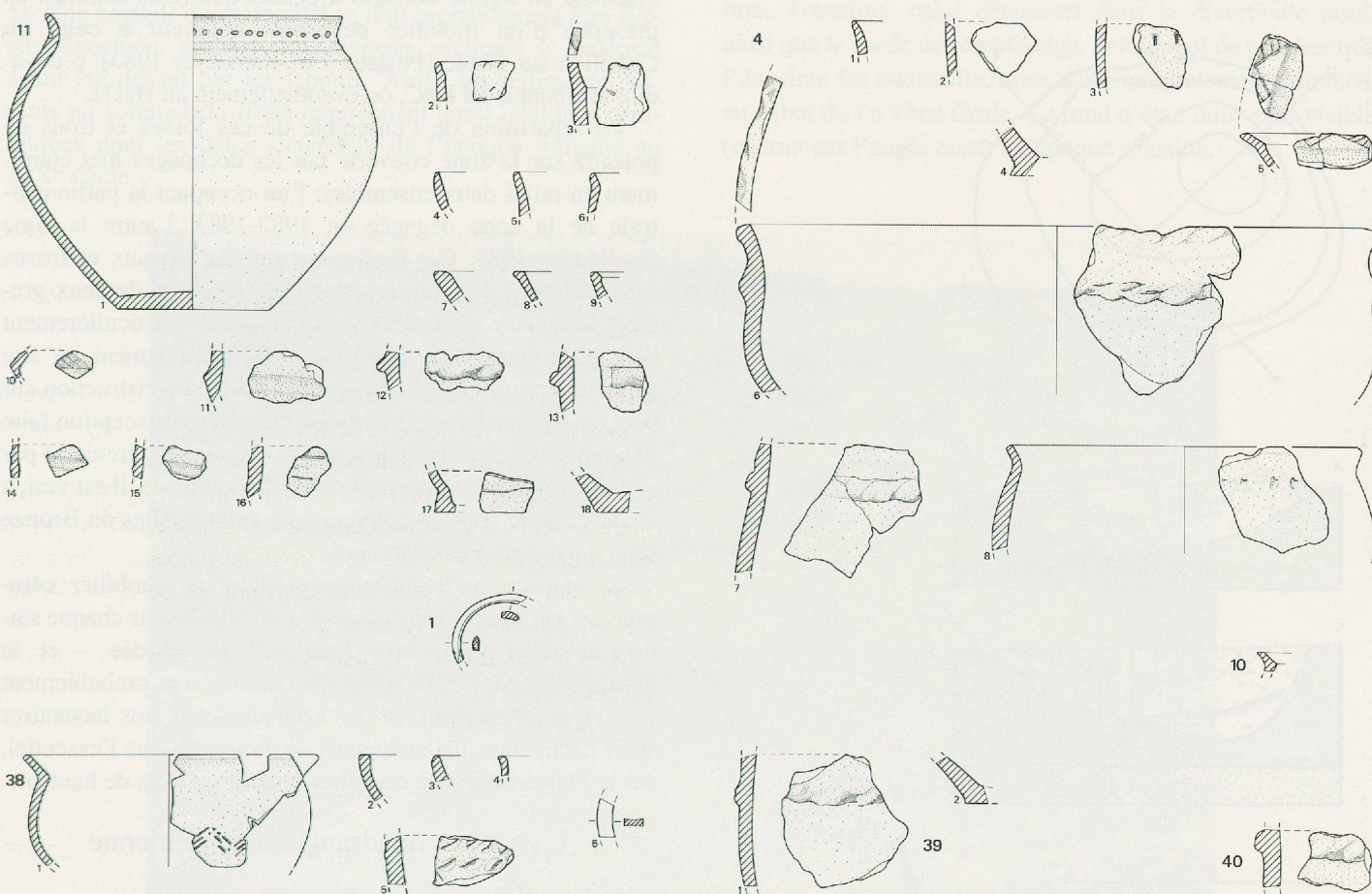
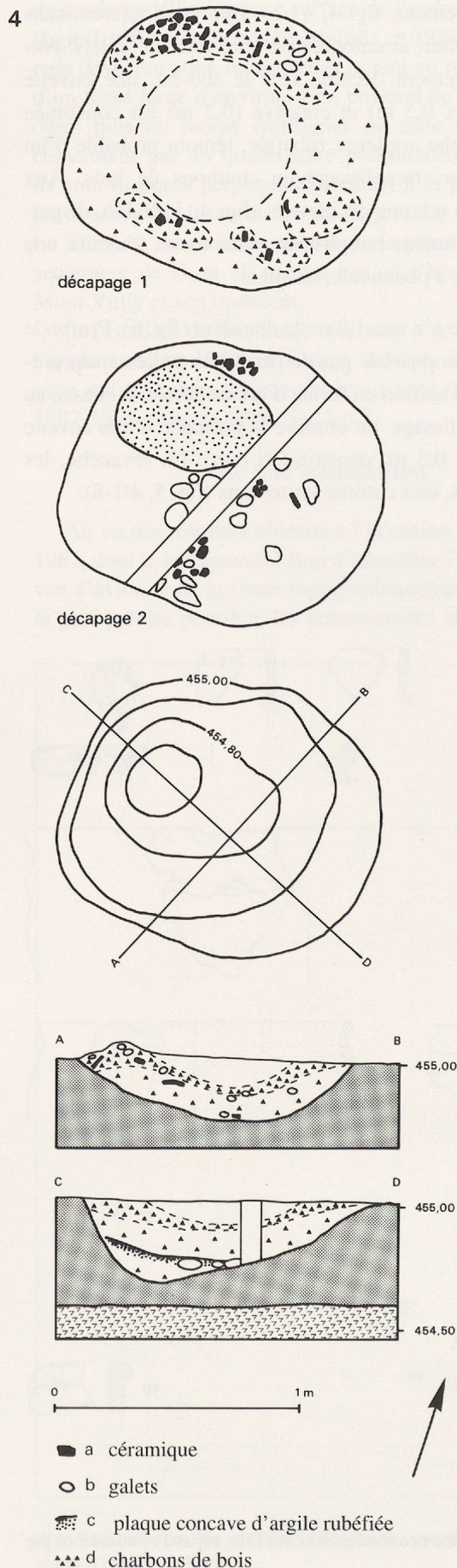


Fig. 4 et 5. Ensemble du mobilier en céramique et en lignite (1 et 38/6) du site Hallstatt C (ou éventuellement Ha D1), réparti et numéroté par fosse. Ech. 1:4.



Fosse 38. Son diamètre atteint aussi 1,2 m, pour une hauteur de 0,4 m. Le remplissage de son tiers inférieur consiste en un amas compact de galets. Les quelques céramiques qui y furent découvertes sont présentes autant dans cette couche que dans le reste du remplissage (fig. 4, 38/1-5).

Aucune cuvette rubéfiée n'a été observée ici, tout comme dans la fosse 39.

Fosse 39. Quelques tessons (fig. 5, 39/1-2) et galets isolés constituent le remplissage de cette fosse (diamètre 1,1 m; hauteur 0,2 m). Elle contient, comme les trois autres décrites ci-dessus, quelques charbons de bois dispersés dans la masse du sédiment de remplissage.

Quant aux quelques céramiques découvertes (il s'agit donc essentiellement des fosses 4, 11, 38 et 39), elles présentent, par exemple, de nombreuses similitudes avec celles de Allschwil-Vogelgarten (Lüscher 1986): nombreuses écuelles; céramique fine avec un décor à cannelures peu marquées sous le rebord, chevrons réalisés parfois avec l'impression d'une perle hélicoïde (fig. 4, 38/1); céramique grossière avec des cordons rapportés, ornés d'impressions digitées obliques, tout comme sur le bord des lèvres. Toutefois, la faible fréquence des jattes et la présence fréquente de décors au poinçon (par exemple, fig. 4, 11/1) et de bracelets en lignite donnent à penser que nous sommes en présence d'un mobilier nettement antérieur à celui de Châtillon-sur-Glâne (Posieux FR; Ramseyer 1983), c'est-à-dire attribuable au HaC, ou éventuellement au HaD1.

La répartition de l'ensemble de ces fosses et trous de poteaux sur la zone couverte par les décapages met clairement en relief deux ensembles: l'un occupant la partie centrale de la zone dégagée en 1982-1983, l'autre la zone fouillée en 1989. Ces quelques trous de poteaux et fosses assimilables à de telles structures, la présence de deux greniers et celle de quelques fosses dispersées, particulièrement pauvres en artefacts, opposent fondamentalement ce site hallstattien aux villages du Bronze final: la construction sur poteaux porteurs semble avoir été remplacée (exception faite de quelques structures particulières comme les greniers) par celle en rondins et murs porteurs qui commence, il est vrai, à se développer considérablement sur certains sites du Bronze final déjà (Arnold 1990).

La densité particulièrement réduite du mobilier céramique – par opposition aux tonnes récoltées dans chaque station littorale du Bronze final, fût-elle érodée – et le changement architectural des habitations, sont probablement les causes principales de nos connaissances très lacunaires sur l'occupation hallstattienne, se limitant pour l'essentiel, sur le Plateau suisse, à quelques tumulus et sites de hauteur.

L'enceinte quadrangulaire laténienne

La limite sud de la zone couverte par le site hallstattien jouxte le début du fossé quadrangulaire découvert par avion (Egloff 1982). Les zones fouillées jusqu'ici à l'intérieur de l'enceinte correspondent à celles qu'il a fallu libérer pour

◁ Fig. 6. Fosse 4 du gisement du Premier âge du Fer.

réaliser diverses constructions¹, raisons pour lesquelles les données relatives aux structures présentes à l'intérieur même de l'enceinte sont encore peu nombreuses. La céramique récoltée à l'occasion de l'exploration de l'angle nord du fossé, sur une longueur de 50 m, bien que pesant moins de 18 kg date l'ensemble du remplissage de cette partie du fossé de La Tène D1. Il en va de même des rares fibules (essentiellement du type de Nauheim) qui y furent découvertes. Enfin, le décapage d'une bande large de 15-18 m longeant le fossé nord-ouest a mis en relief une zone vierge de traces; quelques fosses contemporaines du comblement du fossé apparaissent toutefois à la limite de la zone non encore fouillée (fig. 3, Nos 70-73).

Quant au fossé proprement dit, on peut relever sa section en V avec, au fond, une surface horizontale juste assez large pour y marcher en posant le pied à plat (fig. 7). La profondeur est assez variable en fonction de son emplacement topographique: environ 0,8 m au milieu du fossé nord-ouest, et jusque'à 1,2 m là où l'extrémité septentrionale du fossé nord-est doit couper une légère surélévation du terrain (fig. 3 et 8). De toute manière, on constate que le fond du fossé descend lentement depuis l'angle nord, d'une part vers l'angle ouest situé lui aussi au sommet de la zone circonscrite par le fossé et, d'autre part, vers l'angle est, 3 m en contrebas (fig. 1). Une hauteur d'environ 0,1 m doit probablement être systématiquement ajoutée aux diverses sections, le paléosol ayant été détruit par les labours. Ainsi, les sédiments présents au sommet du fossé contiennent aussi quelques céramiques dont les dates s'étendent de l'époque romaine au XIX^e siècle.

Quant au mobilier recueilli dans le fossé, mais aussi dans les quelques fosses mentionnées ci-dessus et présentes dans l'enceinte, il trahit plutôt la présence d'activités artisanales et domestiques. Seule la régularité du tracé du fossé parlerait pour l'instant en faveur d'une fonction culturelle de cette structure, bien que la partie nord-ouest actuellement dégagée ne soit pas tout à fait rectiligne mais présente un léger angle au niveau de la tranchée de sondage de 1981 (fig. 7).

Enfin, l'extrémité nord du fossé nord-ouest est prolongée sur quelques mètres, comme s'il avait été réalisé initialement et que le fossé nord-est ait été taillé en remontant la pente et n'aurait pas exactement atteint l'extrémité du fossé nord-ouest créant ainsi, au bout de ce dernier, un petit diverticule. Celui-ci fut colmaté par deux gros blocs (fig. 8); la sédimentation présente entre ce blocage et la fin du diverticule (détruit par une canalisation moderne) est fondamentalement différente du reste du fossé; elle n'est d'ailleurs pas identifiable sur les photographies aériennes. Quant aux quelques tessons contenus dans ce sédiment particulier, ils ne peuvent être séparés chrono-typologiquement du mobilier provenant du reste du fossé.

Le mobilier contenu dans le sédiment ayant comblé le fossé ne date évidemment pas nécessairement sa construction. Toutefois, celui découvert dans le diverticule nord, ainsi que le mode de remplissage, permettent de préciser que l'enceinte fut construite, mais aussi intégralement comblée, au début de La Tène finale. Le fond n'était donc plus visible (en tout cas l'angle nord) à l'époque romaine.

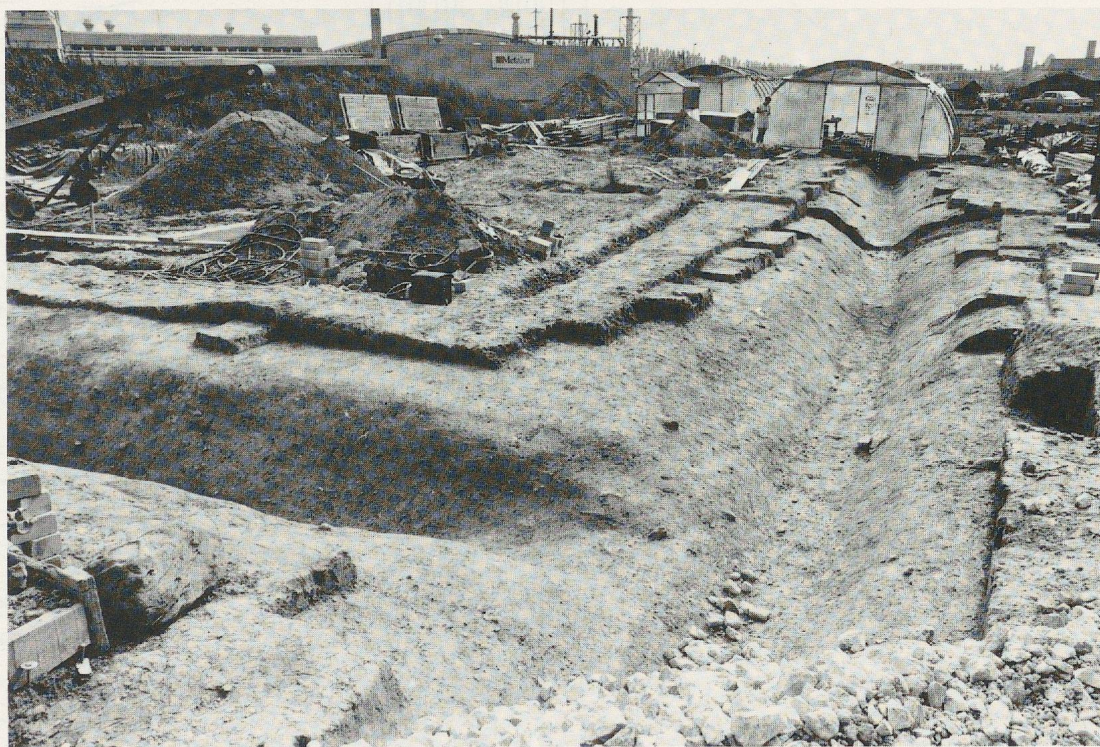


Fig. 7. Angle nord du fossé quadrangulaire La Tène D1 avec, au premier plan, le diverticule nord partiellement comblé. En enfilade, on observe le replat au centre du fossé nord-ouest. Ce dernier est coupé, au milieu de la zone dégagée, par l'une des tranchées de sondage de 1981. (Photo: Yves André).

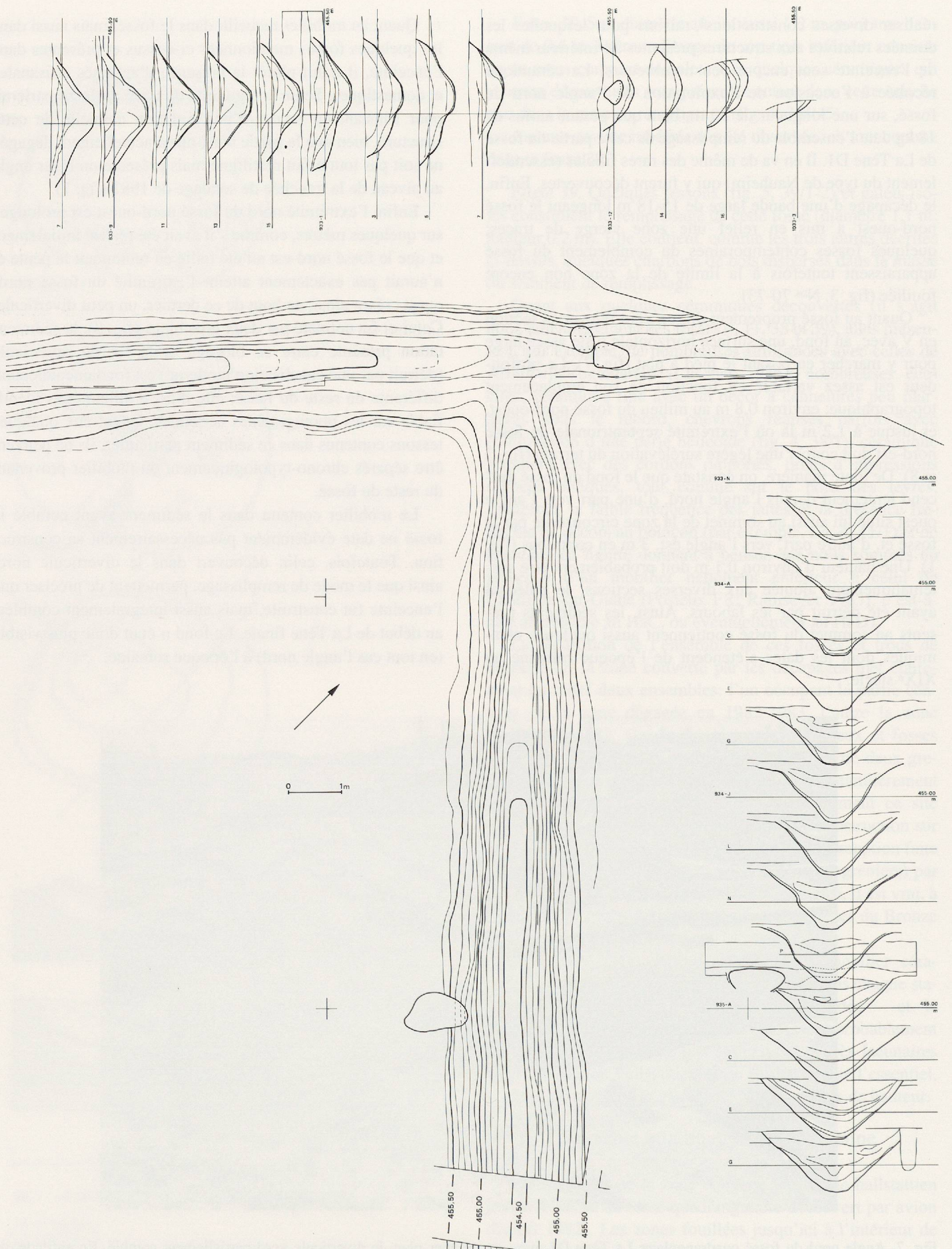


Fig. 8. Angle nord du fossé La Tène D1, avec coupes transversales à chaque mètre.

NOTE

1. A ce propos, nous tenons à souligner ici l'excellente collaboration qui s'est établie avec la société Migros SA, cette dernière déplaçant même l'ensemble de ses constructions afin de permettre

un sauvetage exhaustif, et échelonné sur plusieurs années, de la zone couverte par l'enceinte quadrangulaire et ses environs immédiats.

BIBLIOGRAPHIE

Arnold 1984: ARNOLD (B.). – L'enceinte quadrangulaire de Marin-Les Bourguignonnes au vu des travaux de 1984. *Le Lingotin* (Journal du personnel de Métaux Précieux SA), 41, pp. 5-10.

Arnold 1990: ARNOLD (B.). – Cortaillod-Est et les villages du lac de Neuchâtel au Bronze final. Structure de l'habitat et proto-urbanisme. *Archéologie neuchâteloise*, 6. Saint-Blaise, 1990.

Egloff 1982: EGLOFF (M.). – Découverte d'une enceinte

quadrangulaire celtique à proximité de La Tène (Marin NE). *AS*, 5, 1982, pp. 110-113.

Lüscher 1986: LÜSCHER (G.). – Allschwil-Vogelgärten. Eine hallstattzeitliche Talsiedlung. *Archäologie und Museen*, 7. Liestal, 1986.

Ramseyer 1983: RAMSEYER (D.). – Châtillon-sur-Glâne (FR), un habitat de hauteur du Hallstatt final. Synthèse de huit années de fouilles (1974-1981). *ASSPA*, 66, 1983, pp. 161-188.

ADDENDUM

Une seconde enceinte quadrangulaire a été découverte en automne 1991 à quelque 50 m au sud de celle présentée ci-dessus, au lieu dit Chevalereux. Sa fouille sera achevée en 1992 (cf. *ASSPA*, 75, 1992, chronique archéologique).

Beat Arnold
Service cantonal d'archéologie
Palais Du Peyrou
CH-2000 NEUCHÂTEL

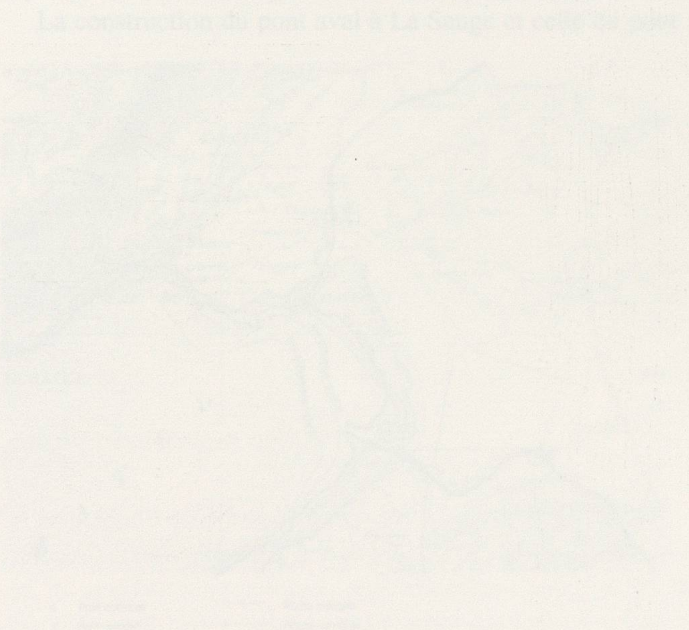


Fig. 1. Plan de la 1^{ère} enceinte quadrangulaire laténienne de La Tène à La Saugne et du pont celtique et moderne de La Saugne.

NOTE

Les auteurs remercient M. J. B. pour son aide précieuse dans la réalisation de ce travail.

L'axe ballistique est un axe de symétrie de révolution. Les écoulements sont donc supposés axisymétriques.

BIBLIOGRAPHIE

ARNOLD 1987. *Journal de physique de Paris*, 18, 1987, p. 119-122.
ARNOLD 1988. *Journal de physique de Paris*, 19, 1988, p. 119-122.
ARNOLD 1989. *Journal de physique de Paris*, 20, 1989, p. 119-122.
ARNOLD 1990. *Journal de physique de Paris*, 21, 1990, p. 119-122.
ARNOLD 1991. *Journal de physique de Paris*, 22, 1991, p. 119-122.

ARNOLD 1987. *Journal de physique de Paris*, 18, 1987, p. 119-122.
ARNOLD 1988. *Journal de physique de Paris*, 19, 1988, p. 119-122.
ARNOLD 1989. *Journal de physique de Paris*, 20, 1989, p. 119-122.
ARNOLD 1990. *Journal de physique de Paris*, 21, 1990, p. 119-122.
ARNOLD 1991. *Journal de physique de Paris*, 22, 1991, p. 119-122.

ANNEXES

Les auteurs remercient M. J. B. pour son aide précieuse dans la réalisation de ce travail.

Les auteurs remercient M. J. B. pour son aide précieuse dans la réalisation de ce travail.